



Quels risques pour plainte pour coup et blessure sur ma maitresse

Par **helektra**, le **02/06/2012** à **14:12**

Bonjour,

je vais relater brievement...

j'ai une maitresse depuis 4 ans qui a plusieurs reprises est venu trouver ma femme pour lui dire que nous avons une liaison, elle s'est aussi attaqué a mes enfants en leur deballant nptre aventure et en les insultants

Je suis totalement en tort certe d'avoir une liaison avc cette personne, mais elle me menece sans arret de detruire ma vie sentimentale, ma famille, me faire perdre mon travail si je ne veux plus la voir.

la semaine derniere nous nous sommes retrouvé dans un hotel ou j'avais reserve uen chambre pour un deplacement professionnel, apres un repas un peu arrosé nous sommes retrouné a l'hotel et la une enieme dispute a commence ds la chambre sur le sujet que je ne voulais pas quitter ma femme. Elle est partie dans une crise de folie, m'a frappé avec son sac, insulté, a commence a pousser la télé, j'ia essaye de la controler comme j'ai pu mais elle m'a giffié, griffée, déchiré mon tee shirt, je l'ai ceinture et maintenud e force pour le calmer et l'empecher de me faire mal, elle a continue a essaye de casser d'autres trucs dans l'hotel et de me prendre mes affaires en partant, en entendant nos cris, l'hotel a fait intervenir la police, qui m'a embarqué bien sur e t mis en cellule de degrisement, pour sa part elel a ete emmenée a l hopital aussi en meme tmeps que moi et s'est vu remettre un certificat d'itt de 2 jours, le lendemain elle a porte plainte contre moi pour coup et blessure, moi betement je suis reparti sans déposé plainte

Elle m'a vole mon telephone, surement pour avoir acces a mes contacts, je vais donc porter plainte pour vol,

qu'est ce que je risque reelement, au commissariat ils m ont conseille de porter plainte aussi, meme si moi de mon cote je ne peux fournir de certificat d itt, j'ai ete hospitalisé du lendemain

pendant une semaine suite a cet evenemnt pour repos car j'ai fais une enorme crise d'angoisse du lendemain avec tendance suicidaire
quel preuve je peux fournir pour ma plainte, est ce que cela sera entendu,
quel risque j'encours ? pouvez vous m'aider e t me conseiller svp
j'ia le soutient de ma femme qui malgres tout ce que je lui ai fait subir a bien compris que cette fille avait un pb psychologique
je signale que j'ai un casier vierge et que je n'ai jamais eu un geste de violence sur quiconque, ni ma femme, ni meme mes enfants que je suis ceinture noire de karate et que si j'avais vraiment voulu la frapper comme elle le dit elle n'aurais pas eu que 2 jours itt,